

A retenir

MAÏS :

Pyrale:

- 1ère génération : vol très étalé avec un pic enregistré entre le 13 juin et le 1er juillet selon les secteurs.
- 2ème génération: pic de vol prévu au cours de la 1ère décade d'août.

Sésamie :

- 2ème génération : le début du vol devrait intervenir entre le 20 et le 25 juillet, avec un pic prévu entre le 26 juillet et le 03 août.

Maïs

• Stades phénologiques et état des cultures

Les températures de ces derniers jours ont fortement accéléré le développement du maïs. Aujourd'hui, le stade moyen est situé entre 14 feuilles à sortie panicule, la floraison est proche pour la majorité des parcelles. Les derniers semis arrivent à 10 feuilles.

• Sésamie

Le vol de première génération est terminé. L'observation de pieds de ponte se poursuit. Toutefois ces attaques ne dépassent jamais 1 à 2 % de pieds touchés dans la parcelle. Les piégeages sont peu nombreux pour l'instant.

D'après le modèle, le pic de vol de deuxième génération devrait se situer entre le 26 juillet et le 03 août.

Évaluation du risque :

Le risque faible en première génération se confirme. Toutefois, si le climat reste sec et chaud, les attaques de deuxième génération pourraient être significatives dans les secteurs les plus touchés en 2009.

• Pyrale

L'étalement du vol de première génération se confirme. Les piégeages restent significatifs sur la majorité des secteurs. Le pic de vol est dépassé dans l'ensemble de la région; du 13 juin au 1er juillet selon les secteurs.

Cependant, les conditions optimales pour les pontes et leur survie se situaient autour du 15 juin, ce qui devrait donner un maximum de vol de la deuxième génération lors de la première décade d'août.

Le début de vol devrait être significatif au 20 juillet dans les secteurs les plus chauds et au 25 juillet pour les secteurs les plus frais.

Les dates seront précisées dans la prochaine édition du bulletin.

La grande majorité des parcelles présente des symptômes d'attaques de première génération (symptômes « coups de fusil »). Les attaques atteignant 20% de pieds touchés ne sont pas rares.

Évaluation du risque :

La pyrale représente le risque « ravageur aérien » le plus important pour cette campagne.

Le risque apparaît comme non négligeable pour la deuxième génération.

Le risque est d'autant plus significatif que le nombre de parcelles touchées à 20% et plus de votre secteur est important. Le niveau d'attaque est à juger sur les maïs les plus précoces, qui sont les plus attractifs pour la première génération

Prêtez une attention particulière aux semis les plus tardifs, plus attractifs pour la deuxième génération.

• Pucerons (*Rhopalosiphum padi*)

Faible présence en parcelles.

Période de risque : période floraison + 3 semaines après fécondation,

Seuil de nuisibilité: une panicule sur deux colonisée.

Évaluation du risque : Le risque est faible à ce jour. Maintenez la surveillance

Autres ravageurs :

. Oscinies:

Sur des semis de fin mai et plus tardifs, y compris pour les cultures de maïs doux, des dégâts importants (jusqu'à 50% des pieds touchés) sont constatés localement.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé :

-pour la partie **Maïs** par l'animateur filière maïs d'ARVALIS-Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par Arterris, Arvalis-institut du végétal, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, du Gers, des Hautes Pyrénées, Euralis semences, Fredec, Gascoval, Qualisol, Ragt, Terres de Gascogne, Vivadour.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.